

# **SUP'PTIC: DEMANDE DE COTATION N°2022/003/SUP'PTIC/CIPM/2022 du 11/04/2022 relative à la fourniture et la pose de vingt-neuf (29) lampadaires à énergie photovoltaïque de cent watts pour l'Ecole nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) de Yaoundé.**

## **1. Objet**

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) de Yaoundé lance un avis de Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation relative à la fourniture et la pose de vingt-neuf lampadaires à énergie photovoltaïque de cent watts pour SUP'PTIC de Yaoundé.

## **2. Consistance des prestations**

La prestation de la présente Lettre Commande comprend : la fourniture et pose de vingt-neuf lampadaires à énergie photovoltaïque dont :

- Deux (02) régulateurs solaires MPPT12 V-24V ;
- Deux (02) panneaux mono cristallin 12V,125V, puissance 40W ;
- Deux (02) lampes avec bras Led 100w et 12V ;
- Deux (02) interrupteurs crépusculaires 12V ;
- Deux (02) batteries 10 AH 12V,150 AH ;
- Vingt-sept (27) restructurations de poteaux galva de cinq mètres ;
- Vingt-neuf (29) poses du bloc de lampadaires tout en un 100v-48 heures ;
- Deux (02) Constructions de poteaux galva de cinq mètres, diamètre de 6 mètres et épaisseur de 4 mètres ;
- Cable solaire 50 mètres, diamètre de 0,5 mètre souple ;
- Accessoires de fixation (un kit) ;
- Deux (02) Paquets de pointe de 80 ;
- Dix (10) Lattes bois blanc 8x4x500 ;
- Cinq (05) planches de coffrages 30x4x500 en ayous ;
- Quinze (15) fers lisse de 6 aciers de 6 ;
- Trente (30) fers tor de 8 aciers de 8 ;
- Trente (30) sacs ciments ordinaire robust CPJ 42,5 ;
- Sept virgule cinq (7,5) tonnes de sable SANAGA ;
- Sept (07) tonnes de gravier 5/15 et les travaux de génie civil (terrassement, coffrage, ferrailage, et maçonnerie, coulage de massifs en béton).

### **3.Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération est de dix millions (10.000.000) de francs CFA TTC.

### **4.Participation et origine**

La participation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais exerçant dans les domaines de la fourniture et la vente du matériel d'électrification, installées ou représentées au Cameroun et remplissant les conditions avérées dans la fourniture de ce type de matériel.

### **5.Financement**

La prestation objet de la consultation sera financée par

le budget de SUP'PTIC, exercice 2022.

### **6.Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés de SUP'PTIC de Yaoundé, porte A7, situé au premier étage du bâtiment administratif, téléphone : 695035822/676314009 dès publication du présent avis.

### **7.Acquisition du Dossier**

Le dossier de Consultation, établi en français ou en anglais peut être obtenu au Service des Marchés de SUP'PTIC de Yaoundé, porte A7, situé au premier étage du bâtiment administratif, téléphone : 695035822/676314009 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille francs CFA (50.000)etsur présentation d'une quittance,payable au compte de l'Agence Comptable auprès SUP'TIC de Yaoundé.

### **8.Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au service des marchés de SUP'PTIC de Yaoundé, porte A7 au premier étage du bâtiment administratif, téléphone 695035822/676314009 au plus tard le **16/05 /2022** à 12 heures ; heure locale et devra porter la mention : « **DEMANDE DE COTATION** N°2022/003/SUP'PTIC/CIPM/2022 du **11/04/2022** RELATIVE A LAFOURNITURE ET LA POSE DE VINGT NEUF (29) LAMPADAIRES A ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE DE CENT WATTS POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE. ».

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

### **9.Delai de Livraison**

Le délai maximum de livraison est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.

### **10.Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 8 de la Demande de Cotation (DC) de deux cents mille (200.000) FCFA et valable pendant Un (01) mois au-delà de la date originale de validité des offres.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'appel d'offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

### **11.Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours

### **12.Ouverture des Plis**

L'ouverture des Offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et des Offres financières aura lieu **le 16/05/ 2022** à 13 Heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de SUPPTIC dans la salle C9 de SUPPTIC.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur

choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante -huit heures (48) est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Toutefois l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne le rejet de l'offre.

### **13.Critères d'évaluation**

#### **1- Critères éliminatoires**

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;
- Non-respect du délai de livraison ;
- Non-conformité du modèle de soumission.

### **14.Attribution**

L'Offre reconnue conforme aux spécifications techniques et évaluée la moins disante sera retenue.

### **15.Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant (quatre-vingt-dix) 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

### **16.Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés de SUP'PTIC, porte A7 du bâtiment administratif.

YAOUNDE Le 28-04-2022  
Le DIRECTEUR  
WATCHING Félix